

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N°858 / 24

Chlef , le 02/07/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

LATRECHE HADJER
Zone D03 Route HEBAIER CHETTIA

W.CHLEF

Objet : Mise en demeure pour non sécurisation d'un réseau réalisé au profit d'algérie télécom.

Contrat n° :75/2023 du 05/11/2023

ODS n° :389/2024

Il m'a été signalé par mes services avec regret que les mesures de sécurisation des travaux de canalisation urbaine au niveau de la zone S08 +D03-2/ZOSN 02 Chettia prévues par le contrat n'ont pas été mises en œuvre et risque pour la sécurité à savoir :

- Manque panneau de signalisation
- Fouille des chambres ouvertes
- Tranchés ouvert
- Chambres sans dalles

Conformément aux termes du contrat, notamment l'article de sécurisation, je vous mets en demeure de remédier à cette situation dans un délais de 48 h à compter de la réception de la présente mise en demeure, en procédant aux mesures de sécurisation nécessaires du chantier en question .

A défaut d'une réaction de votre part dans le délai imparti, je me verrai contraint de procéder à la résiliation unilatérale de votre contrat en question aux torts de votre entreprise.

Je vous prie de croire ,Madame , en l'expression de mes salutations distinguées



Le Directeur
Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef
Signé: ETTOUIL Nabil